



www.iblspecific.com

Qu'est-ce que la DSVA ?

La **désinfection des surfaces par voie aérienne (DSVA)** est une méthode de désinfection des surfaces d'un local. Elle consiste à propulser dans l'atmosphère un produit désinfectant grâce à un diffuseur.

L'intérêt de la **DSVA** est l'absence d'intervention humaine, elle peut donc être effectuée la nuit afin d'éviter d'immobiliser un laboratoire, une usine agroalimentaire, un train ou encore une salle de classe qui doivent être opérationnels le jour.

De plus, cette méthode permet de désinfecter toutes les surfaces en contact avec l'air. En effet, la **DSVA** est réalisée dans un local étanche et le produit va se répandre dans tout le volume jusqu'à saturer la pièce par un brouillard sec.

Comment s'assurer de l'efficacité du procédé ?

Une norme, NF T 72-281, de **désinfection des surfaces par voie aérienne (DSVA)**, permet de certifier l'efficacité du couple diffuseur/produit. La norme permet de déterminer l'activité bactéricide, levuricide, fongicide et sporicide.



Attention, un couple diffuseur/produit peut avoir obtenu des résultats satisfaisants pour l'activité bactéricide mais pas nécessairement pour les deux activités restantes, fongicide et sporicide.

Cette norme doit être délivrée par un laboratoire accrédité COFRAC (Comité français d'accréditation). Voici la salle de test du laboratoire IRM accrédité COFRAC pour la norme NF T 72-281 qu'a obtenue IBL Specifik avec son couple AIRBIO/APABIO 100 pour toutes les activités (bactéricide, fongicide et sporicide).



CONCEPTEUR & FABRICANT

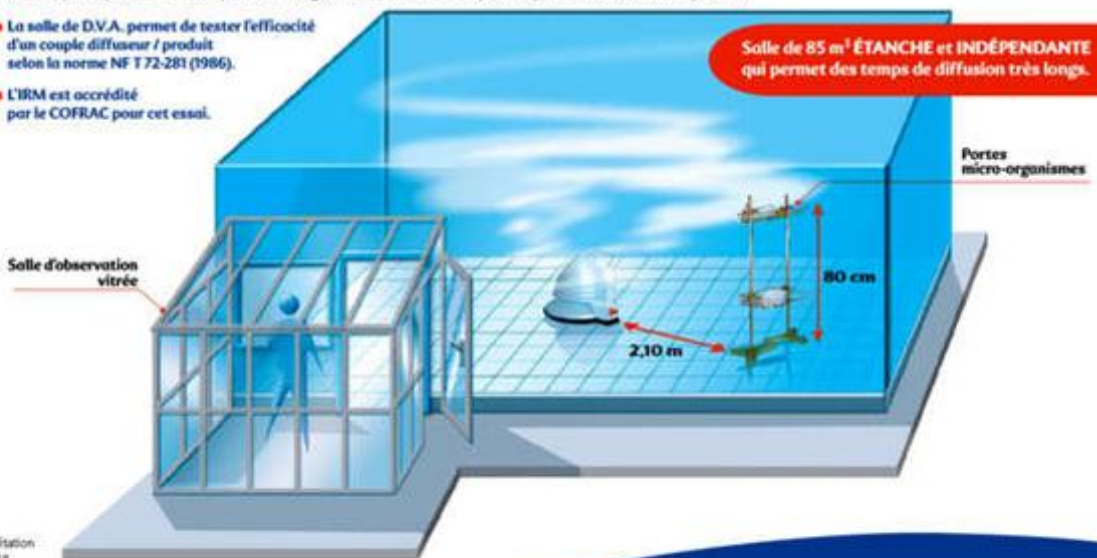
www.iblspecifik.com

IRM **SALLE DE D.V.A** laboratoire français équipé d'une salle de Désinfection par Voie Aérienne.

Qu'est-ce que la Désinfection par Voie Aérienne (D.V.A.) ?

La Désinfection par Voie Aérienne consiste en la dispersion d'un produit désinfectant dans l'air. Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas l'air qui est désinfecté mais les surfaces de la pièce, traitées par dépôt des très fines particules ou gouttelettes mises en suspension pendant la diffusion du produit.

- La salle de D.V.A. permet de tester l'efficacité d'un couple diffuseur / produit selon la norme NF T 72-281 (1986).
- L'IRM est accrédité par le COFRAC pour cet essai.



IRM
Rue Newton - Z.I. Mitry - Compara - 77250 MITRY MORY
TEL : 01 64 27 64 27 - Fax : 01 64 27 63 30 - E-mail : info@irm.fr - www.irm.fr